

ACCUEIL DE LOISIRS MUNICIPAL D'ELLIANT
Chemin de Carn Zu 29370 ELLIANT
☎ 02 29 20 10 17, alsh@elliant.fr

VACANCES D'AVRIL 2019

FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de Loisirs accueille vos enfants de 3 à 12 ans :

Demi-journée sans repas : 9 h 00 à 12 h ou 13 h 30 à 17 h 00
Demi-journée avec repas : 9 h 00 à 13 h 30 ou 12 h à 17 h 00
Journée complète : 9 h 00 à 17 h 00
Service d'accueil : 7 h 30 à 9 h 00 et 17 h 00 à 19 h 00.

A PREVOIR : - Bottes pour les balades - Tennis pour le sport
- Vêtements de rechange et « doudou » pour les maternelles

MODALITES D'INSCRIPTION (en mairie ou à l'accueil de loisirs)

Remplir la fiche de renseignements et d'autorisation pour l'année scolaire de septembre à août (disponible en mairie ou à l'accueil de loisirs) et fournir un certificat médical de non contre indication aux activités physiques et sportives. Votre enfant doit être couvert par une assurance responsabilité civile et par une assurance individuelle accident.

Rendre le coupon ci-contre pour les périodes désirées.

TARIFS : 2019

Journée complète : 13,50 €
Demi-journée sans repas : 6,65 € - Demi-journée avec repas : 9 €
Accueil matin ou soir : 1,30 € - Accueil matin et soir : 2,35 €
Extérieur à la commune : + 30 %

En cas d'annulation pendant les vacances scolaires :

Merci de prévenir 1 semaine avant. Passé ce délai, la journée ou la demi-journée sera facturée (sauf si un certificat médical est fourni).

Chaque inscription génère un coût : encadrement, repas, réservations d'activités...

REDUCTION: BAREMES D'AIDE FINANCIERE

Attention, cette aide concerne uniquement les familles domiciliées à Elliant et Tourc'h.

Les barèmes sont établis comme suit :

	BAREME 1 : - 15 %	BAREME 2 : - 30 %	BAREME 3 : - 50 %
QUOTIENT FAMILIAL ENTRE	561 et 810	351 et 560	Inférieur à 350

Pour établir votre barème, nous vous invitons à remettre au service facturation de la mairie une attestation de la CAF ou de la MSA mentionnant **votre quotient familial**. LE TARIF MAXIMUM EST APPLIQUE AUTOMATIQUEMENT EN L'ABSENCE DE JUSTIFICATIF.

Règlement par chèques vacances ANCV accepté.

Renseignements : Christelle LE DOUR à l'accueil de loisirs,

VACANCES D'AVRIL 2019

LES SORTIES SONT RESERVEES EN PRIORITE AUX ENFANTS QUI FREQUENTENT REGULIEREMENT L'ACCUEIL DE LOISIRS. **ATTENTION LE NOMBRE DE PLACE EST LIMITE**

	Matin		Après-midi	
Lundi 8 avril	-Activités manuelles (3/6 ans) -Atelier pâtisseries / jeux (6/12 ans)		-Parcours de vélo (3/6 ans) -Jeux au camping (6/12 ans)	
Mardi 9 avril	-Balade aux ânes (3/6 ans) -Activités manuelles (6/12 ans)		-Jeux musicaux (3/6 ans) -Jeux : « c'est pas sorcier » (6/12 ans)	
Mercredi 10 avril	-Activités manuelles (3/6 ans) -A la découverte du goût (6/12 ans)		-Jeux extérieurs (3/6 ans) -Jeux à la salle des sports (6/12 ans)	
Jeudi 11 avril	-Atelier pâtisseries (3/6 ans) -Jeux musicaux : blind test (6/12 ans)		<u>Spectacle musical avec Gwenn Le Doré à la salle le Mélénick à Elliant (3/12 ans)</u>	
Vendredi 12 avril	-Activités sportives (3/6 ans) -Balade aux ânes (6/12 ans)		Jeux de société à la bibliothèque avec l'asso « A nous de jouer » (3/12 ans)	
Lundi 15 avril	-Ateliers musicaux avec Gwenn Le Doré (3/12 ans)		-Jeux extérieurs (3/6 ans) -Jeu : twister géant (6/12 ans)	
Mardi 16 avril	-Atelier cuisine (3/6 ans) -Pâtisseries turques (6/12 ans)		Cinémômes spécial Turquie à la bibliothèque (3/12 ans)	
Mercredi 17 avril	Sortie à la journée à Concarneau : musée de la pêche (3/6 ans), sortie en mer avec chasse au trésor (6/12 ans). Pique-nique et jeux à la plage <u>Départ à 9h30 Retour à 17h</u>			
Jeudi 18 avril	-Activités manuelles (3/6 ans) -Activités manuelles (6/12 ans)		-Parcours de motricité en extérieur (3/6 ans) -Tir à l'arc (6/12 ans)	
Vendredi 19 avril	-Balade aux ânes (3/6 ans) -Jeux de société (6/12 ans)		-Grand jeu (3/6 ans) -Jeu : à la découverte de l'œuf (6/12 ans)	

Ces activités sont présentées aux enfants chaque matin lors de « la réunion » au cours de laquelle ils ont la possibilité de s'y inscrire et/ou de proposer d'autres activités (dans la mesure des possibilités du centre).

ATTENTION : LE DELAI POUR ANNULER UNE INSCRIPTION POUR LES VACANCES EST DE 1 SEMAINE. PASSE CE DELAI, LA JOURNEE OU LA DEMI-JOURNEE SERA FACTUREE.

✂-----
INSCRIPTION VACANCES D'AVRIL à remplir et à déposer au centre de loisirs ou en mairie **avant le jeudi 28 mars.** Tél : 02 29 20 10 17

NOM Prénom Age Classe
 Adresse Tel.....

Lundi 8 avril		Mardi 9 avril		Mercredi 10 avril		Jeudi 11 avril		Vendredi 12 avril	
Lundi 15 avril		Mardi 16 avril		Mercredi 17 avril		Jeudi 18 avril		Vendredi 19 avril	

Précisez : ➤ Journée complète : J ➤ Demi-journée avec repas : RM (matin) ou RA (après-midi)
 ➤ Demi-journée sans repas : SM (matin) ou SA (après-midi)